

## Postes du budget des Affaires extérieures pour 1977-1978

Sur le budget total, 121.6 millions de dollars ont été affectés aux relations avec les gouvernements des autres pays, 9.9 millions à l'aide aux Canadiens à l'étranger, 28.2 millions à l'information et aux relations culturelles, et 27.9 millions à l'administration générale. En outre, il a fallu engager 76.5 millions de dollars pour fournir des services de soutien aux autres ministères et organismes ayant des représentants à l'étranger, notamment au ministère de l'Industrie et du Commerce, à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et l'Agence canadienne de développement international.

Un montant de 178.5 millions de dollars a dû être affecté aux dépenses d'exploitation et d'entretien, dont 95.7 millions de dollars aux traitements et autres prestations pour le personnel de l'Administration centrale et des missions à l'étranger et 16.9 millions de dollars à la location de biens immobiliers à l'étranger. (Le reste des fonds a couvert diverses dépenses liées à la conduite des relations étrangères.) Les transports et les communications ont représenté une bonne partie des frais d'exploitation autres que les traitements. Pour assurer l'efficacité des communications, et particulièrement des services de courrier entre l'Administration centrale et les missions à l'étranger, il a fallu engager 9.9 millions de dollars. Les déplacements d'employés entre l'Administration centrale et les missions à l'étranger, en service commandé ou accompagnés de personnes à charge, ont occasionné des dépenses de 13.7 millions de dollars.

Le budget d'équipement du Ministère prévoyait 11.6 millions de dollars pour le remplacement ordinaire du matériel, des véhicules et de l'ameublement, et 20.5 millions pour l'acquisition ou la construction de propriétés. Un programme d'acquisition à l'étranger de propriétés destinées aux chancelleries, aux résidences officielles et au logement du personnel permet au Ministère de réaliser des économies à long terme.

Les paiements que le Canada doit effectuer en raison de son appartenance à un certain nombre d'organisations internationales ont absorbé une large part des 53.7 millions de dollars affectés aux subventions et contributions. Les contributions obligatoires du Canada à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées se sont élevées à 28.6 millions de dollars, dont 3.2 millions représentent la quote-part du Canada aux dépenses de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. D'autres subventions et contributions ont été versées à des institutions comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (2.8 millions de dollars), l'Organisation de coopération et de développement économiques (2.3 millions de dollars), l'Agence de coopération culturelle et technique (3.2 millions de dollars) et l'Organisation panaméricaine de la santé (1.9 million de dollars). Enfin, le Ministère a versé 1.2 million de dollars à diverses administrations municipales canadiennes en compensation de l'exonération fiscale accordée aux propriétés diplomatiques et consulaires des pays étrangers, exonération dont le Canada jouit lui-même à l'étranger.